

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2021

---

ÉTHIQUE DON D'ORGANES - (N° 3316)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par  
Mme Frédérique Dumas, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors qu'un amendement de rédaction globale visant à préciser et simplifier les dispositions de la proposition de loi a été déposé à l'article 1<sup>er</sup>, cet amendement vise à supprimer l'article 4 de la proposition de loi.